



Pascal
GUESDON

REGLEMENTATION & COMPORTEMENT

Un loisir dans une fédération !

FFESSM

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

Fédération agréée et délégataire en France



Fédération membre fondateur de la **CMAS**

Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques



Passer le niveau 1 !

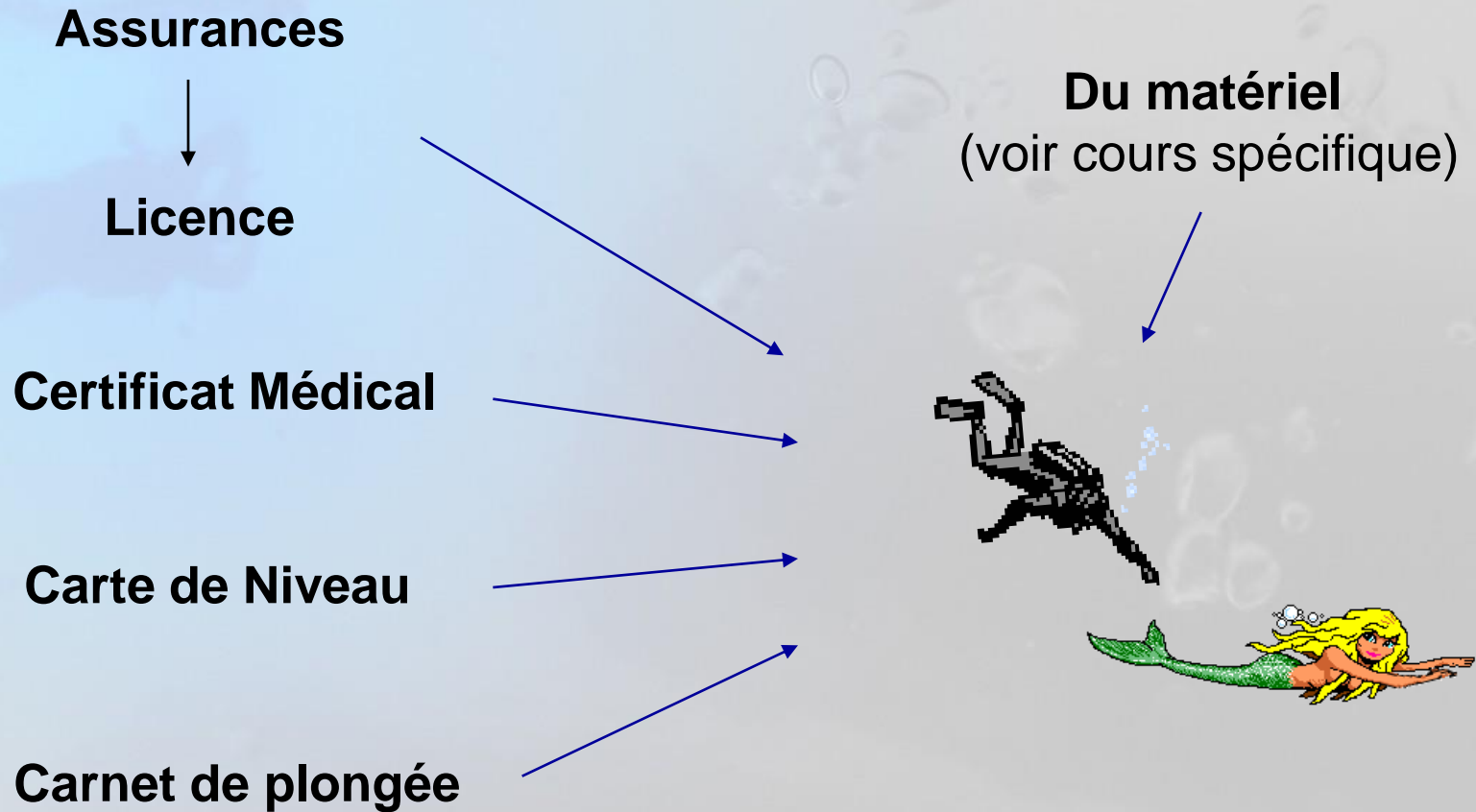
Il faut :

- Etre affilié à la FFESSM (avoir une licence)
- Avoir 14 ans minimum
(dérogation possible entre 12 et 14 ans avec conditions)
- Avoir une autorisation parentale pour les mineurs
- Suivre une formation au sein d'un club
- Passer l'examen (Théorie + pratique)

- La délivrance du diplôme se fait au sein du club (Président)
- 4 plongées milieu naturel obligatoires pour valider le diplôme



Que faut il pour plonger ?



Que faut il pour plonger ?

Assurances

La Responsabilité Civile (RC):

Obligation de réparation d'un dommage ou préjudice (causé à un tiers); qu'il soit corporel, moral ou matériel.

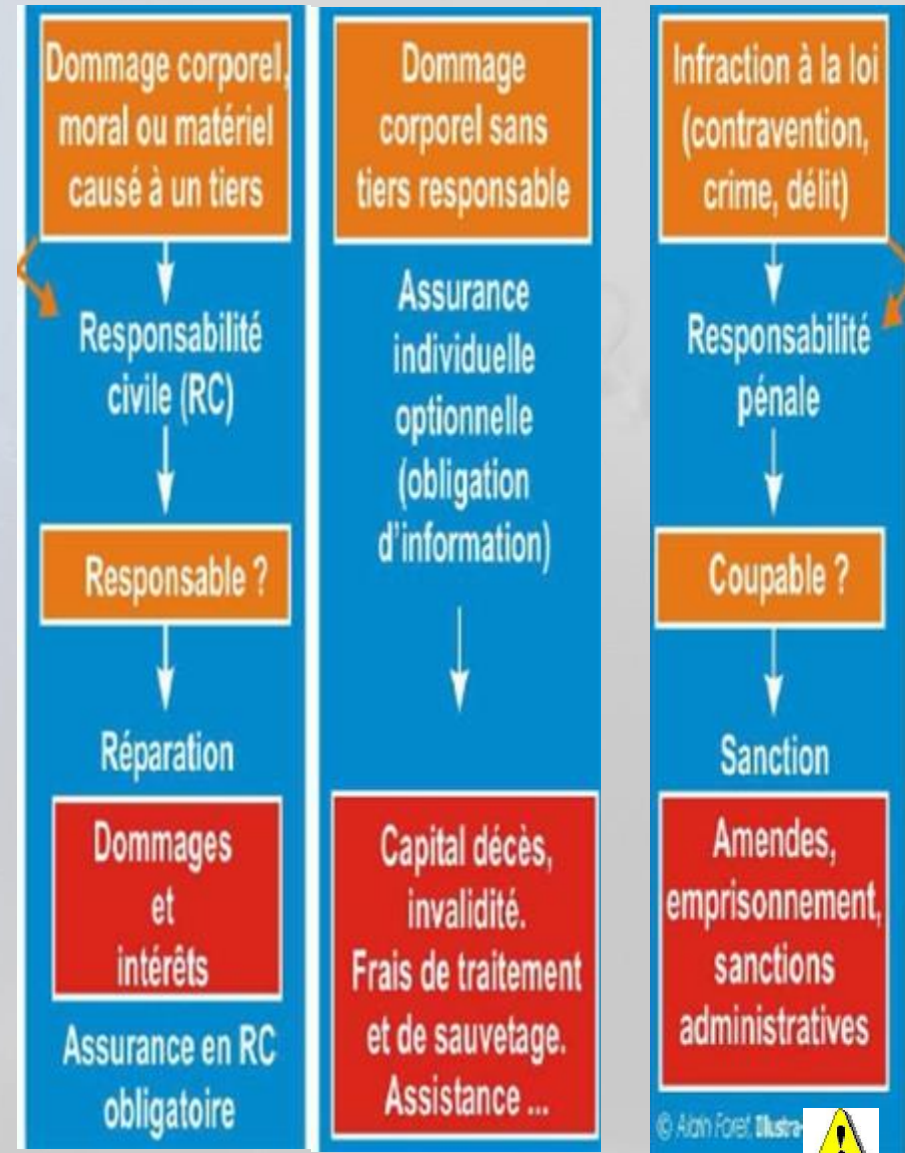
Plongée = Assurance obligatoire en RC
Couvre les dommages involontaires causés à un tiers (tous les licenciés sont tiers entre eux).

Assurance Individuelle

Optionnelle : différents niveaux de protection



Responsabilité pénale, mise en danger délibérée d'autrui => Pas d'assurance



Que faut il pour plonger ?

Le Certificat médical

- Obligatoire pour l'obtention de la 1ere Licence
- Nécessaire pour plonger (sauf baptême)
- Validité : Moins de 1 an
- Doit être établi selon modèles :
 - 1 modèle pour médecin généraliste
 - 1 modèle spécifique pour médecins fédéraux FFESSM et médecins spécialisés, voire des médecins du sport
- Cas particuliers (enfants, pathologies,...) pouvant impacter : durée de validité ou type de médecin habilité à le délivrer

FFESSM Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
FONDÉE EN 1966 - MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

Médicale et de Prévention

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES**

Je soussigné, Docteur :

certifie :

- avoir pris connaissance de la liste des contre-indications à la pratique de la plongée sous-marine établie par la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la FFESSM (cf. verso)
- avoir examiné :

Mr, Mme, Meille :

Né(e) le :

Demeurant à :

et déclare qu'il (elle) ne présente pas à ce jour de contre-indication cliniquement décelable à la pratique des activités sub-aquatiques.

rait à : le :

Signature et tampon (obligatoire)

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus.

FFESSM Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
FONDÉE EN 1966 - MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFÉDÉRATION MONDIALE DES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES

Médicale et de Prévention

Je soussigné Docteur

Médecin diplômé de médecine subaquatique Médecin fédéral n°

Médecin du sport (qui ne peut pas signer ce document pour les brevets de jeunes plongeurs de 8 à 14 ans, pour les plongeurs handicapés ou pour la reprise de la plongée après un accident de plongée)

Certifie :

Avoir examiné ce jour	Prénom
Nom :	
Né(e) le	
Demeurant	

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :

à la pratique de l'ensemble des activités fédérales de loisir
 à la pratique des activités fédérales de loisir suivantes :

à l'enseignement et à l'encadrement de la plongée
ou passage du brevet suivant :

Que l'enfant désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique :

de la plongée subaquatique avec scaphandre
 de l'ensemble des activités fédérales de loisir à l'exception des activités indiquées ci-dessus :

Pour la surveillance médicale des enfants de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :

4 mois 1 an

Que l'enfant désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la discipline suivante :

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations :

de contre-indication à l'ensemble des compétitions fédérales
de contre-indication aux compétitions dans la discipline suivante :

Remarques éventuelles :

rait à : le : Signature et

cocher

Nombre de cas(s) coché(s) : (obligatoire)

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration.

Que faut il pour plonger ?

La Carte de niveau

- Permet de faire connaître son niveau
- Permet de plonger dans un club
- Validité : permanente
- Double Face (FFESSM et CMAS)

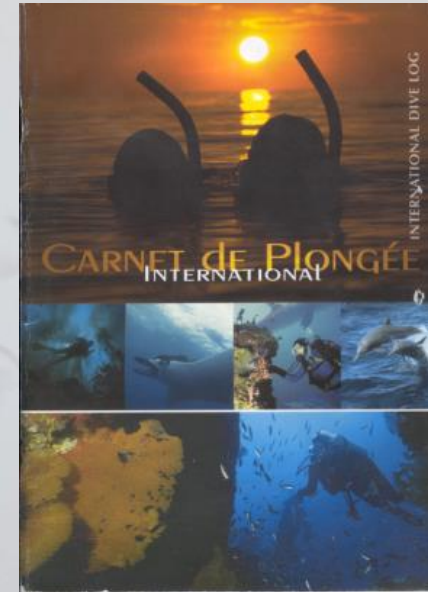


NIVEAU de prérogative des plongeurs	BREVETS	
	FFESSM 	CMAS 
Niveau 1 (P 1).	Plongeur N 1.	Plongeur 1 étoile.
Niveau 2 (P 2).	Plongeur N 2.	Plongeur 2 étoiles.
Niveau 3 (P 3).	Plongeur N 3.	Plongeur 3 étoiles.
Niveau 4 (P 4).	Plongeur N 4 capacitaire.	Plongeur 3 étoiles
Niveau 5 (P 5).	Qualification de directeur de plongée	

Que faut il pour plonger ?

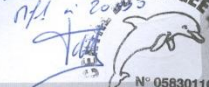
Le carnet de plongée

- Différents formats existent
- Permet de noter ses plongées (lieu, paramètres, équipement, lestage, avec qui, ce que l'on a vu...)
- Fourni par le club lors à l'obtention du N1
- Pas obligatoire mais peut être demandé (permet à un club de connaître l'expérience du plongeur)



Exemple

Tampon signature

N° 62	Date 27/05/07	Site la Gubric Est. (Port Cros)
Profondeur 53,5 M	Profil <input type="checkbox"/> technique <input checked="" type="checkbox"/> exploration	Cachet et signature du moniteur Fabrice SMY N°1 n° 20085  N° 0583011C
Durée 50 mn	Déco <input type="checkbox"/> tables <input checked="" type="checkbox"/> ordinateur	
Heure sortie am.	3M 21 6M 1	
OBSERVATIONS (But, participants, déroulement, faits, découvertes...) <i>Fabrice, Olivier, et moi</i> Sauti étanche + lycra + 7,5kg avec bouteille Argon Causo 202 bars avec 1st tier bon comportement de la plongée. Descente sur le cinquante mètres et remontée le long du tombant (Olivier et Fabrice 7 min à 3m min 21min ?) 20s de silence. après la remontée mon guide récupération dans le colange sombre. J'ai tombé vu une Doris géante Siga.		

Quelles sont mes prérogatives ?

Plonger



Avec qui ?



Jusqu'où ?



Combien de temps?

Ils devraient bientôt remonter



Quelles sont mes prérogatives ?

Palanquée

Plusieurs plongeurs qui effectuent ensemble une plongée présentant les **mêmes caractéristiques de durée, de profondeur et de trajet** constituent une palanquée.

=> Rester ensemble, proche les uns des autres

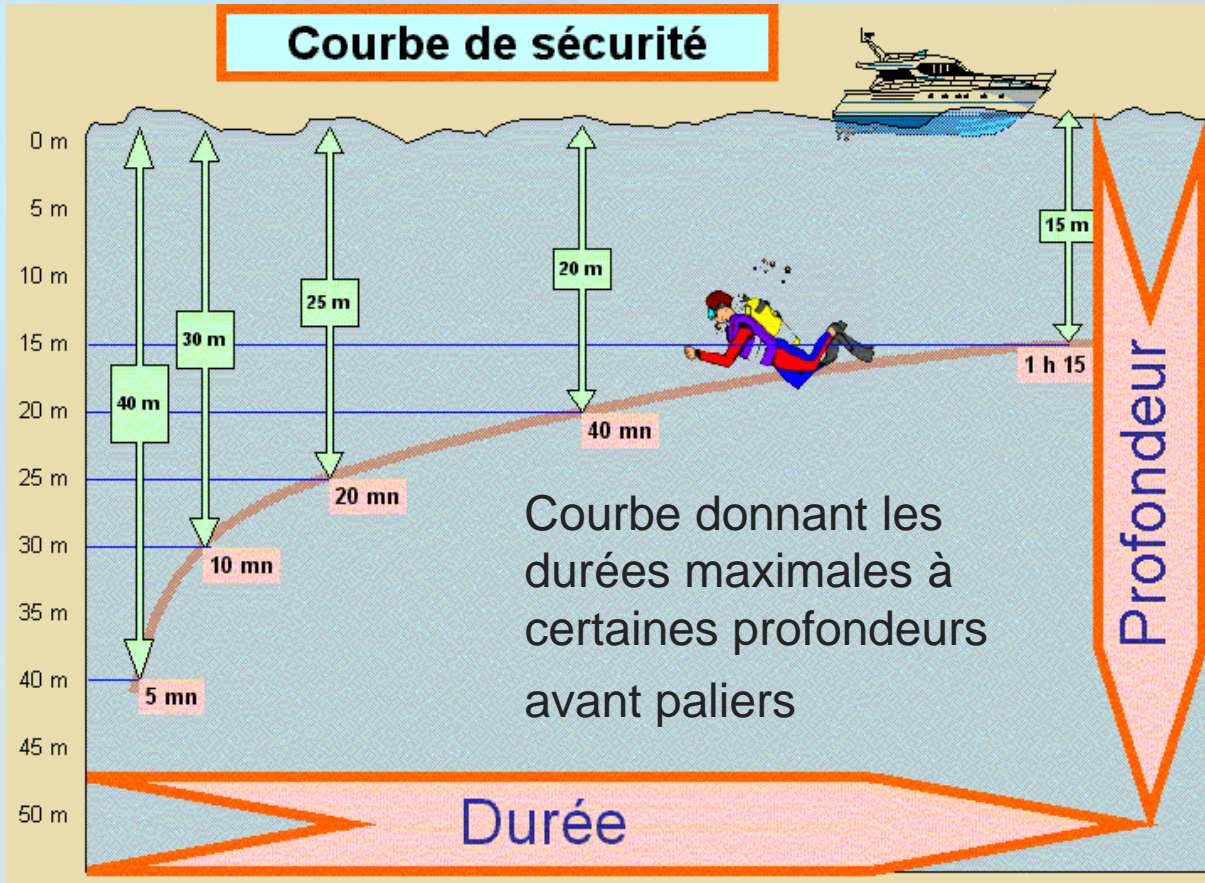
Une équipe est une palanquée réduite à deux plongeurs.



Guide de Palanquée (encadrant)

Le guide de palanquée dirige la palanquée en immersion. Il est responsable du déroulement de la plongée et s'assure que les caractéristiques de celle-ci sont adaptées aux circonstances et aux compétences des participants.

Quelles sont mes prérogatives ?



Tables de plongée à l'air

Marine Nationale 1990 (extraits)

m	min	3	G	m	min	3	G	m	min	3	G
10	30		C	18	25		E	22	20		E
	45		D		30		F		30		G
	60		F		40		G		35		H
	75		G		50		H		40	2	I
	105		H		55	1	I		45	7	I
	120		I		60	5	J		50	12	J
12	180		L	65	8	J	55	16	K		
	30		D	70	11	K	60	20	K		
	45		E	75	14	K	65	25	L		
	60		G	80	17	L	70	29	L		
	75		H	85	21	L	20		E		
	105		J	90	23	M	25	1	F		
	120		K	95	26	M	30	2	H		
	135		L	100	28	M	35	5	I		
140	2	L	105	31	N	40	10	J			
15	30		E	110	34	N	45	16	J		
	45		G	20		D	50	21	K		
	60		H	30		F	55	27	L		
	75		J	40		H	60	32	L		
	80	2	J	45	1	I	15		E		
	85	4	K	50	4	I	20	1	F		
	90	6	K	55	9	J	25	2	G		
	95	8	L	60	13	K	30	6	H		
	100	11	L	65	16	K	35	12	I		
	105	13	L	70	20	L	40	19	J		
110	15	M	75	24	L	45	25	K			
120	18	M	80	27	M	50	32	L			

L'emploi de ces tables nécessite une formation adéquate. Vitesse de remontée : 15 à 17 m/mn (6 m/mn en entre paliers, soit 30 s). Plongées au niveau de la mer (0-300 m d'altitude).

Présentation : Alain Foret - © Modèle déposé



Quelles sont mes prérogatives ?

En France, le code du Sport distingue:

- les aptitudes à **plonger encadré (PE)**
- des aptitudes à **plonger en autonomie (PA)** et précise, selon ces aptitudes, la profondeur maximum d'évolution (12 m, 20 m, 40 m ou 60 m pour les plongées à l'air).

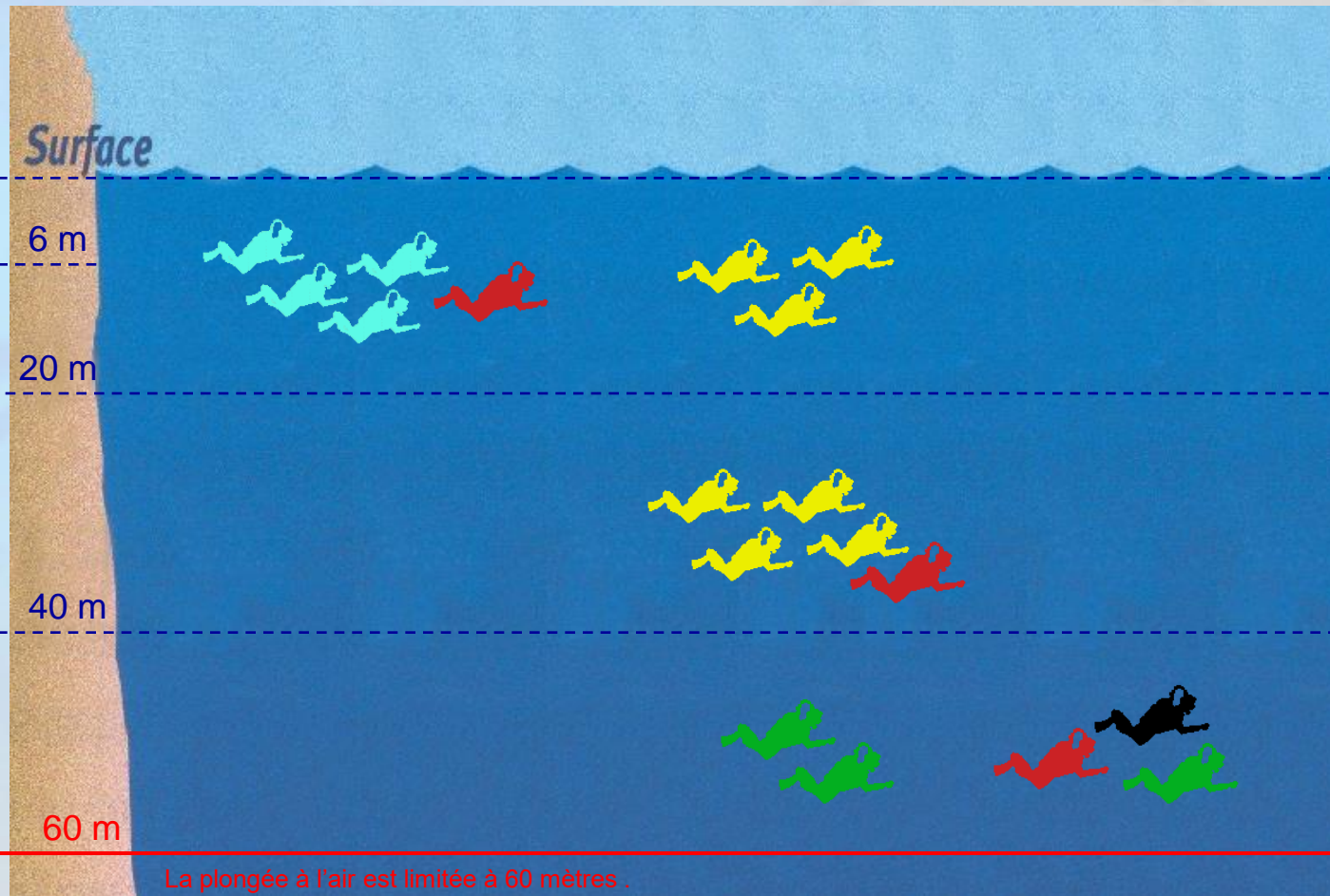
Pour un **niveau 1 (N1)**

- Le N1 permet de plonger en étant encadré à 20 m (PE-20).
- Il est possible de passer par un niveau intermédiaire : plongeur encadré 12 m (ex. personnes n'ayant pas le temps de suivre une formation complète de niveau 1).
- Pour les plongeurs PE-12 ou PE-20, il est également possible d'accéder progressivement à l'autonomie un passant le niveau de plongeur autonome à 12 m (PA-12).

Certaines de ces aptitudes peuvent être regroupées en « niveaux » (N1 , N2, N3) afin d'en simplifier la lecture et de permettre une correspondance a l'international avec d'autres fédérations.

Quelles sont mes prérogatives ?

Les niveaux – Exploration



P1

0-20m encadré par un guide de palanqué



P2

0-20m en autonomie sur accord du Directeur de Plongée (PA20)

20-40m encadré par un guide de palanqué (PE40)



P3

0-60m en autonomie



P4

Idem P3 + rôle de guide de palanqué avec P1 & P2



P5

Idem P4 + rôle de Directeur de Plongée sous conditions

Palanquée encadrée = 1 à 4 plongeurs + 1 encadrant

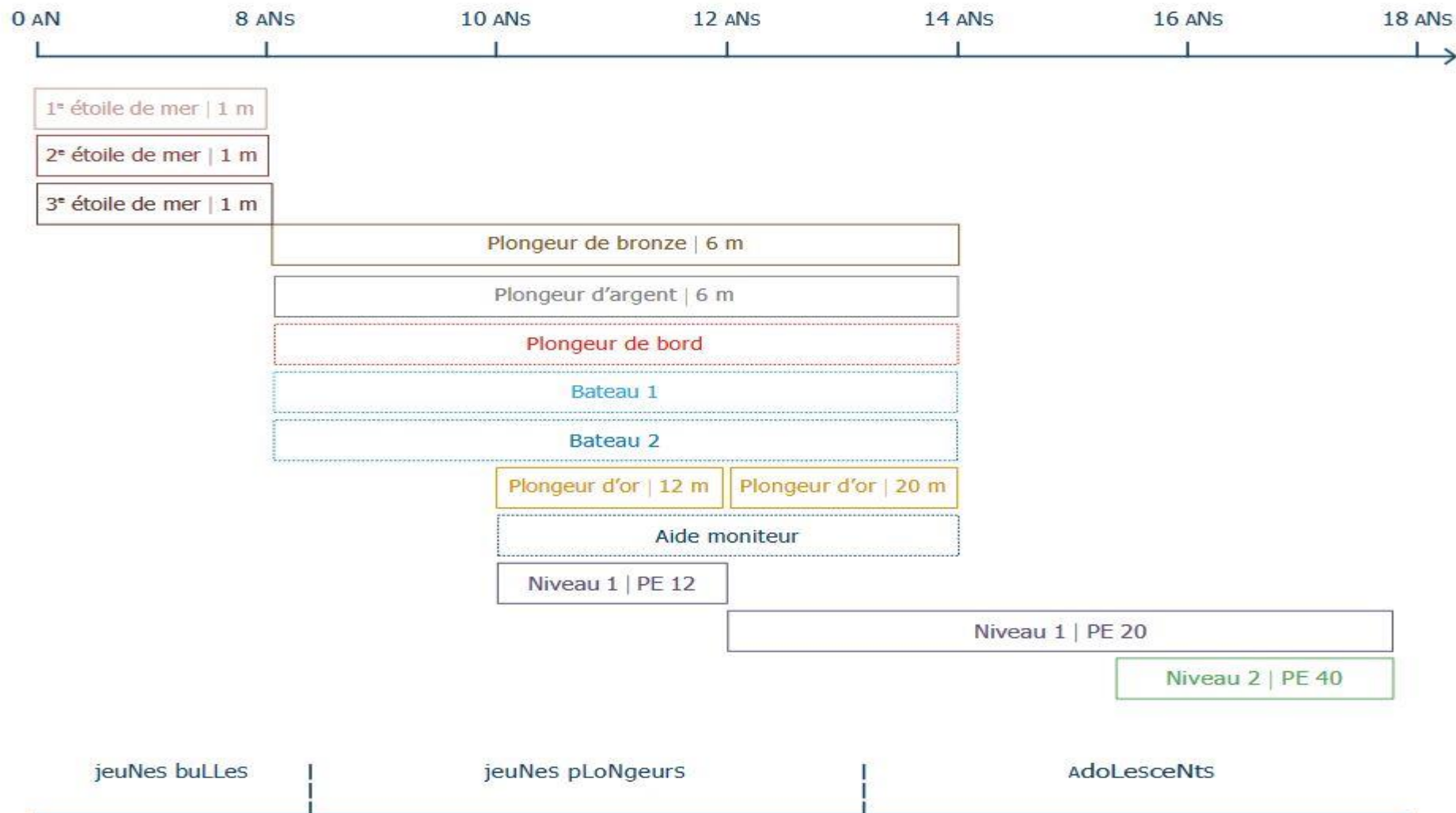
Palanquée autonome = 2 ou 3 plongeurs

Possibilité mixité de niveaux avec prérogatives du niveau le moins élevé

Quelles sont mes prérogatives ?

Cas des jeunes plongeurs

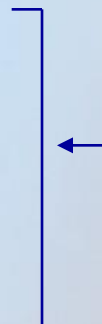
BREVETS ET QUALIFICATIONS JEUNES



Texte de référence ?

Code du sport

- Partie législative
- Partie réglementaire – Décrets
- Partie réglementaire - Arrêtés
- Annexes



Structure identique des 3 parties:

Livre Ier : Organisation des activités physiques et sportives

Livre II : Acteurs du sport

Livre III : Pratique sportive

Livre IV : Dispositions diverses

Pour les personnes intéressées ! =>

<https://www.legifrance.gouv.fr/liste/code?codeTitle=sport#code>

Quel Comportement en plongée ?

Se comporter



Vis-à-vis de l'encadrant
et de la palanquée !



Vis-à-vis de
l'environnement



Quel Comportement en plongée ?

Vis-à-vis de l'encadrant et de la palanquée

- Sur le bateau regrouper votre matériel et rester proche des autres membres de la palanquée



- Soyez attentif au briefing



- En plongée, rester proche et attentif à votre palanquée



- Par rapport à l'encadrant : Rester proche. De plus
 - L'encadrant est le 1er à l'eau et le dernier sorti
 - Dans l'eau ne soyez jamais au dessous (à la descente et en plongée) et jamais au dessus (à la remontée)



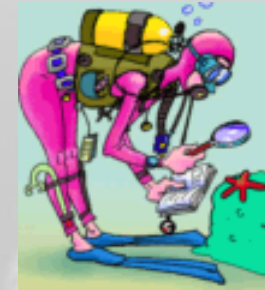
Quel Comportement en plongée ?

Vis-à-vis de l'environnement

- Ne harceler pas les animaux



- Eviter les contacts avec la faune et la flore
(lestage, maîtrise flottabilité, palmage, contact volontaire)



- Ne nourrir pas les poissons



- Ne prélever et ne remonter rien (sauf des souvenirs dans votre tête et des photos)

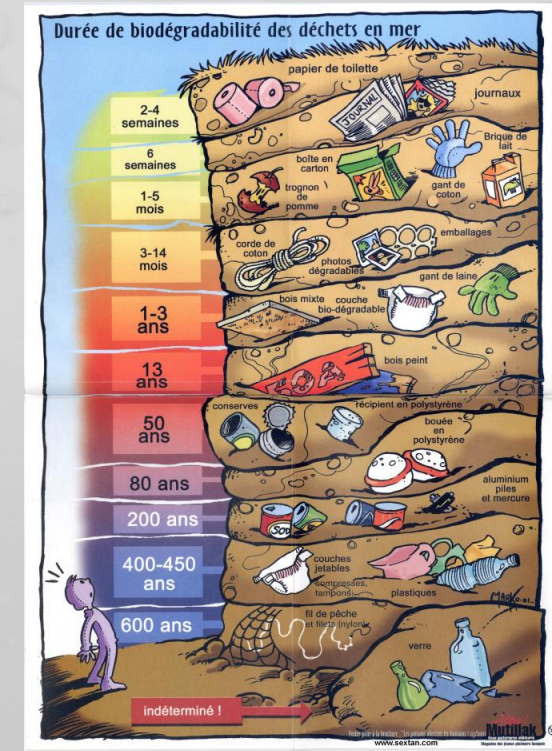


Quel Comportement en plongée ?

Vis-à-vis de l'environnement

Sur les bateaux

- Ne jeter rien par-dessus bord



Après les plongées

- N'acheter pas de souvenirs arrachés à la mer

Quel Comportement en plongée ?

...La charte du Plongeur responsable

...d'autres éléments à prendre en compte...



Pour accéder a cette charte =>

<https://www.longitude181.org/pdf/Charte-Francais.pdf>

ou via le blog de l'OCNM

Et pour finir...

Attention à bien vous comporter si vous fêtez vos plongées





Pascal
GUESDON

REGLEMENTATION & COMPORTEMENT

